



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 18/06/2021

IRRIGATION : transition entre l'alerte de printemps et l'alerte d'été.

Compte tenu des niveaux observés à l'indicateur de la Charpraie, les prélèvements d'eau à usage agricole **en nappe** sur le sous-bassin de la Clouère, bassin du Clain, sont limités au volume hebdomadaire réduit de 30 %.

Compte tenu des débits observés à l'indicateur de Château-Larcher, les prélèvements d'eau à usage agricole **en rivière** sur le sous-bassin de la Clouère, bassin du Clain, sont limités au volume hebdomadaire réduit de 30 %.

Compte tenu des débits observés à l'indicateur de Bréjeuille Supra, l'arrêté n°421 du 11 juin 2021 réglementant temporairement les prélèvements d'eau (volume réduit de 50 %) sur l'ensemble du bassin du Clain (alerte de printemps) est abrogé.

Ces mesures sont applicables à compter du **lundi 21 juin 2021 dès 8h**.

Conformément à l'arrêté-cadre, Madame la Préfète a signé le 18 juin 2021 un arrêté préfectoral en ce sens.

Pour en savoir plus : <http://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieus-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource-en-eau>

Contact presse

Cabinet de la préfète

Bureau de la communication

interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr:



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers